



PROCES-VERBAL DU BUREAU DIRECTEUR

DE LA LIGUE REGIONALE AUVERGNE RHONE ALPES de RUGBY

Le Bureau Directeur de la Ligue Régionale Auvergne Rhône Alpes, s'est réuni :

Le mercredi 16 mai 2018 à 10h

A Chaponnay

Présents :

Membres du Bureau Directeur :

Gérard AMBLARD, Gérard BERTIN, Lydie BONNET, Patrick CARRE, Claude CAMPAGNE, Gilles CASSAGNE, Alain CECCON, Patrick CELMA, Gilles CHAPELLE, Patrick CRAIGHERO, Gérard FAGUER, Philippe NIOGRET.

Invités du Bureau Directeur :

Marion KELLIN (Secrétariat), Jérôme GARDON (D.T.L.)

Excusés :

Viviane BERODIER, Eric BIARD, Philippe CHAROUSSET, Pierre GRANGE, Alain KOCH, Murielle MINOT, Catherine MUNOZ.

1. Ouverture de la Séance par le Président :

Patrick CELMA ouvre la séance du Bureau Directeur à 10h, avec les membres présents, en prenant en compte l'organigramme validé en Bureau Directeur le 17 avril 2018.

2. Approbation du Compte-Rendu du dernier Bureau Directeur :

Le Procès-Verbal du Bureau Directeur du 26 avril 2018 est adopté à l'unanimité, avec prise en compte de la modification apportée par Pierre GRANGE sur l'Académie mixte en Pays de Savoie.

3. Validation du calendrier des réunions :

Plusieurs Elus émettent des remarques sur le calendrier proposé, qui comprend uniquement des samedis, et soulignent des problèmes de responsabilités à assumer ailleurs.

A la demande de Gérard BERTIN, il est décidé de mixer mercredis et samedis, après le 1^{er} septembre 2018. Le nouveau calendrier sera joint à la convocation du Comité Directeur du 26 mai 2018 (Pièce jointe).

4. Arbitrage et Officiels de matchs :

Alain CECCON présente et commente le système qui sera mis en place. L'organisation a été finalisée lors d'une dernière réunion avec les Responsables de l'Arbitrage et les Représentants Fédéraux. Les Responsables ont été désignés et fonctionnent en équipe.

Il a été décidé de désigner des R.F. sur la catégorie Pré-fédérale Seniors et sur les matchs de Jeunes où les rencontres sont parfois très difficiles.

Ces R.F. assumeront des missions identiques à celles des R.F. Fédéraux, dont la représentation officielle de la Ligue et un rôle d'accompagnement des Jeunes arbitres.

Alain CECCON propose d'équiper tous les R.F. d'une tenue officielle, avec participation individuelle à hauteur de 25%. Le devis global s'élève à 32.500 €.

Des contacts sont en cours avec des partenaires privés, pour en recueillir une aide financière.

Un contact a été établi avec GROUPAMA pour l'image associée à l'arbitrage (fourniture et flocage des maillots arbitres).

Suite à une question de Gérard BERTIN, Alain CECCON confirme qu'une charge d'éthique de l'arbitrage est en cours d'élaboration.

Une réunion générale, avec les Officiels de matchs (arbitres et R.F.) est prévue au cours de la dernière semaine du mois d'août.

La désignation et la mise en place du D.A.L. sont à nouveau évoquées.

Le financement est estimé à 80.000 € par an (salaires, charges, frais de fonctionnement, frais de déplacement...)

La rédaction du contrat est en cours de finalisation par Gérard AMBLARD avec l'aide des Responsables R.H. et avec une embauche effective au 1^{er} septembre 2018.

Un véhicule est en commande, pour effectuer ces missions.

Un travail sur les missions a été effectué, au préalable, avec la participation des D.T.A.

Une demande de subvention a été envoyée à la F.F.R. pour aider au financement d'une partie de ces charges. A ce jour, cette subvention n'est pas envisagée par la F.F.R.

D'autres financements sont à l'étude (participation progressive des Clubs, partenariat privé,...)

Patrick CRAIGHERO rappelle que la formation des arbitres est gratuite pour les Clubs.

Gérard FAGUIER propose une participation Club dans le cadre des cotisations générales.

Alain CECCON précise le rôle de D.A.L. qui devra aller dans les 290 Clubs de la Ligue, pour les aider à trouver des jeunes arbitres et pour les former. La formation des jeunes arbitres est un véritable problème sur le plan national, accusant un réel manque chez la prochaine génération d'arbitres de Haut Niveau.

Gérard BERTIN souligne qu'il s'agit aussi d'une demande liée au développement. Il est favorable à une sollicitation des Associations des Clubs Professionnels, sur le thème de ces financements. Il faut agir pour inciter tous les Clubs adhérant à l'A.P.A.R. à s'impliquer dans le développement et la vie des Comités Départementaux, et pour expliquer l'apport du D.A.L. dans la vie des Clubs.

Philippe NIOGRET pense qu'il ne faut pas surcharger les finances des Clubs et qu'il faut éviter d'ajouter une « taxe » sur l'arbitrage. Il faut agir en toute transparence auprès des Présidents de Clubs. Il y a nécessité de tirer l'arbitrage vers le haut.

Gilles CASSAGNE souhaite le rappel des obligations fédérales et de la charte de l'arbitrage (réponses apportées par Patrick CARRE). Il propose d'accorder des bonifications aux Clubs respectant les obligations.

Claude CAMPAGNE estime qu'il faut cibler la participation des clubs à la formation des arbitres, et non pas au financement du D.A.L. qui n'est pas pris en charge par la F.F.R.

Jérôme GARDON intervient sur les compétences nécessaires pour ce D.A.L. dans les domaines du management d'équipe et de la démarche de projet. Un accompagnement à la prise de poste semble nécessaire. Le D.A.L. doit être un dynamisme et un catalyseur.

Il semble important de contacter les autres Fédérations qui ont mis en place ce type de poste.

La tenue des Officiels de matchs doit être uniformisée avec celles des Elus ou des Cadres Techniques.

Alain CECCON intervient pour rappeler le travail en cours sur l'uniformisation du financement des frais d'arbitrage qui sont actuellement versés, avec diverses approches dans les C.T.

Gérard FAGUER s'interroge sur la méthode à utiliser pour générer de vraies vocations. Comment attirer les jeunes joueurs vers l'arbitrage et quelle politique de recrutement mettre en place ?

Alain CECCON précise que l'objectif est d'arriver à recenser 500 arbitres actifs à la fin du mandat.

Philippe NIOGRET demande que le rôle et les missions des R.F. Régionaux soient bien définis. Il prend pour exemple l'intrusion sur un terrain des Alpes d'un R.F. venant signifier à l'arbitre un problème de temps de match.

Alain CECCON souligne que les R.F. feront l'objet d'un suivi et de supervision.

5. Restitution des Travaux Ressources Humaines : (Philippe NIOGRET)

Le retour sur les entretiens individuels réalisés, avec les emplois administratifs et sportifs, est projeté et commenté.

5.1. Emplois sportifs

- Commentaires sur les entretiens avec le personnel sportif sur chaque site :
25 personnes reçues avec entretiens d'une durée de 1 heure à 1 heure 30
(14 C.R.T. des CT et 11 emplois dans les C.D.)
- Entretiens non réalisés à ce jour avec 5 C.T.S. et 1 Cadre Fédéral
- Evaluation des compétences des potentiels d'évolution
- Constat : les missions des C.T.C. ne vont pas couvrir les actions menées actuellement dans les 4 C.T. et dans les 12 C.D. (cohésion sociale, développement, milieu scolaire, féminines...)
Le Rugby risque de reculer sur toutes les missions de développement.
- Rappel des difficultés et des points positifs
- Informations : 3 emplois sportifs ont postulé sur d'autres emplois extérieurs (Clubs)

5.2. Généralités

- Les 2 Responsables R.H. donnent des recommandations minimales. Il est rappelé la méthodologie utilisée, les objectifs pour tous les salariés.
- Depuis plusieurs semaines, des réunions de travail sont menées avec les salariés référents des 4 M.O.T. (Réunions sur site ou en visio-conférences). Ces 4 Référents assureront la Direction Administrative des M.O.T. en complément des Directions transversales (Direction Opérationnelle, Direction Financière, Direction Administrative).

5.3. Décisions

Les constats, les organigrammes, les présentations de problématiques et les recommandations préconisées, sont validés par le Bureau Directeur.

5.4. Continuité

- Constitution d'un groupe de travail restreint, pour accompagner les 2 Responsables R.H.
- Première réunion le samedi 19 mai à MONTBONNOT
- Présentation des travaux en cours au Comité Directeur du 26 mai 2018 (Organigrammes, missions, ...)
- Présentation en A.G. le 9 juin 2018 à CHAPONNAY
- Séminaire avec les Emplois Sportifs les 3 et 4 juillet 2018 à CHAPONNAY
- Séminaire avec les Vice-Présidents le 3 juillet 2018 à CHAPONNAY
- Importance de la contractualisation du lien entre la Ligue et les Comités Départementaux

6. Organisation de l'A.G. Ordinaire et de l'A.G. Extraordinaire :

6.1. Calendrier :

- 9 juin 2018 : A.G.O. et A.G.E. du Comité du Lyonnais à CHAPONNAY
- 9 juin 2018 à 10 h : A.G.O. et A.G.E. de la Ligue AuRA à CHAPONNAY
- 15 juin 2018 à 19h : A.G.O. et A.G.E. du Comité D/A à SAINT MARCEL LES VALENCE
- 16 juin 2018 : A.G.O. et A.G.E. du Comité d'Auvergne à CLERMONT FERRAND
- 16 juin 2018 : A.G.O. et A.G.E. du Comité des Alpes à MONTBONNOT

6.2. Rappel des Statuts :

- Chaque club est représenté par son Président ou l'un de ses membres, licencié actif avec un pouvoir du club (tamponné et signé par le Président)
- Nombre de voix déterminé en fonction du nombre de licences délivrées.
- Possibilité d'une seule procuration au représentant d'un club déjà mandaté pour participer à l'A.G.
- Pas de vote par correspondance
- Si absence de quorum, nouvelle A.G. à convoquer pour le samedi 23 juin (convocation eà émettre le 9 juin)
- Quorum 1^{ère} A.G. : la moitié au moins des Clubs représentant au moins la moitié des voix
Si absence de quorum : 2^{ème} A.G. à provoquer, en vue d'obtention d'un vote à la majorité des 2/3 des membres, représentant au moins les 2/3 des voix

6.3. Organisation :

- Nécessité de désigner rapidement une Commission Electorale avec un Président, et des Représentants des Commissions Electorales de chacun des 4 C.T. (3 ou 4 Membres par C.T.)
- Installation de 4 urnes, soit une par secteur, pour vérification des licences, des pouvoirs, des procurations et pour vote.
- Commission Electorale composée de Membres non-élus au Comité Directeur
- Convocation des 3 salariés administratifs (Référénts M.O.T.)
- Décomptes effectifs des voix au 30 avril, envoyés par la F.F.R.
- Etablissement de la liste des votants, des bulletins de votes, des listes d'émargement, de la mise sous enveloppe des bulletins de vote.
- Vérification des 2 quorums avant la tenue des A.G.

7. Préparation du Comité Directeur du 26 mai 2018 : (Patrick CELMA)

- Le temps de parole est fixé à l'avance pour chaque intervenant
- Désignation d'un Time Keeper
- Validations statutaires :
 - ... Commissions Régaliennes
 - ... Commissions Régionales
 - ... Budget prévisionnel 2018/2019
 - ... Désignation du Commissaire aux Comptes
 - ... Règlements sportifs et financiers (tarifications Clubs)

8. Point sur les actions et Etat d'avancement des Travaux ar chaque Vice-Président

8.1. Développement (Gérard BERTIN)

- Réunions régulières avec la Commission
- Réunions de concertation dans chaque secteur
- Nécessité de connaître l'enveloppe budgétaire prévue dans chaque département
- Les C.D. seront les acteurs principaux du développement

8.2. Epreuves Régionales (Gilles CASSAGNE)

- Présentation des Epreuves Seniors Régionales, par diaporama
- Organisation prévue en 3 groupes (Pré-Fédéral, Régional, Interdépartemental)
- Calendrier Sportif élargi, eu minimum du 16 septembre au 21 avril
- Plusieurs réunions de présentation, pour les clubs, sont prévues dans les 4 secteurs

8.3. Formation (Claude CAMPAGNE)

- Présentation et commentaires, sur diaporama par Claude CHAMPAGNE et Lydie BONNET
- 3 thématiques : EDR, Formation d'Etat, Relations CD/Clubs
- Réunion tenue avec le C.R.E.P.S.S de VOIRON pour le renouvellement du conventionnement en cours

- Formations Fédérales avec 4 secteurs de formation (Commission Centrale, Formation dans les 4 M.O.T. et les 12 C.D.)
- Prochaine réunion du groupe de travail le mercredi 23 mai 2018.
- Ressources Humaines à prévoir :
 - ... 1 coordinateur de formation d'Etat
 - ... 1 secrétariat dédié (Marion KELLIN)
 - ... 1 secrétariat dans chaque M.O.T.
 - ... D.T.L.
 - ... 1 C.T.L. par secteur
 - ... C.T.C.
 - ... Emplois sportifs dans les Clubs
- Calendrier prévisionnel des réunions, en cours
- Inscription de tous les candidats jusqu'au 30 septembre 2018

8.4. Décisions

- Le Bureau valide l'embauche au 1^{er} juillet d'un Coordinateur pour les Formations d'Etat
- La fiche de poste sera établie par Jérôme GARDON
- Le contrat sera établi et proposé, par les Responsables R.H. pour le 1^{er} juillet 2018
 - ... Poste à pourvoir par personne détenant Diplôme d'Etat obligatoire,
 - ... montant du salaire : 2.500 € bruts par mois

9. Point sur le Plan d'Orientation stratégique (Lydie BONNET)

- Synthèse des réponses au questionnaire
- Tous les C.D. ont répondu
- 1^{ère} réunion de travail : le 13 avril 2018
- Travail sur la définition des besoins et les axes stratégiques de développement

10. Commissions Régionales

- Diffusion aux Membres du Bureau Directeur pour confirmation après de nombreuses évolutions liées au contexte local des M.O.T.
- Les Commissions seront présentées pour validation, au Comité Directeur du 26 mai 2018.

11. Partenariat / Evènementiel

Gilles CHAPELLE fait le point sur les contacts en cours.

Plusieurs réunions de travail ont été menées avec Gérard AMBLARD et Thomas BANONNIER. Les besoins en financement se révèlent très importants, en complément des financements prévus par la F.F.R.

Cette Commission aura un rôle fondamental en vue de la pérennisation des actions et des emplois sportifs.

12. Questions diverses

12.1. Commission Fédérale

Patrick CRAIGHERO rappelle le remplacement d'Olivier FOURNIER par Gaby FABREGOULE au sein de la Commission Fédérale des E.D.R.

12.2. Séminaire de Cohésion et de Construction

- 3 juillet 2018 : Séminaire des Elus (possibilité de prolonger jusqu'au 4 juillet)
- 3 et 4 juillet 2018 : Séminaire des emplois sportifs

12.3. Communication

- Constats de problèmes généraux et récurrents, sur le plan de la communication
- Communication défailante, lors des réunions organisées avec Bernard LAPORTE au sein de la Ligue
- Dysfonctionnement de la Communication avec la Commission Régionale
(Absence de continuité après la première Newsletter réalisée par Marion et Sandrine)
Absence de site internet basique
- Absence d'information précise sur la procédure judiciaire en cours dans les Alpes (procédure liée à un contrat de photocopieuse, dont les risques financiers s'élèvent à 150.000 €)

12.4. Point sur les finances (Gérard AMBLARD)

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 13 h 45.

Le Secrétaire Général

Patrick CARRE

Pièces jointes :

- Calendrier des réunions
- Epreuves Régionales
- Déroulé du Bureau Directeur